

Jeudi 5 septembre 2013 - 16:53

AP-HM: controverse autour d'une "prise d'otages" passée sous silence

MARSEILLE, 5 septembre 2013 (APM) - La direction générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Marseille (AP-HM) a démenti jeudi une information de La Provence selon laquelle l'AP-HM aurait "passé sous silence une prise d'otages" survenue dans la nuit du 12 au 13 août à l'hôpital Nord de Marseille, dans un communiqué.

La Provence a relaté jeudi qu'un homme, blessé par balle à la jambe lors d'une altercation dans un bar marseillais, a été opéré puis sorti de réanimation et transféré au service de chirurgie thoracique. Ayant fait irruption dans les couloirs du service, il aurait alors menacé et séquestré plusieurs infirmières.

Persuadé que ses agresseurs le traquaient dans l'hôpital, il se serait procuré une arme par un ami, rapporte un témoin cité par le quotidien. L'agresseur a été rapidement maîtrisé par les policiers qui n'ont pas retrouvé d'arme, puis il a regagné librement son domicile.

Cet épisode de violences s'ajoute à l'agression d'un infirmier à l'arme blanche aux urgences de l'hôpital de La Conception (AP-HM) le 18 août (cf APM NCQHJ001). Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a d'ailleurs demandé le 20 août à l'agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur (ARS Paca) de tenir une réunion sur la sécurité à l'hôpital (cf APM NCQHJ003).

Concernant les faits de violence de la nuit du 12 au 13 août, la direction générale du groupe hospitalier affirme dans son communiqué que "rien n'a été caché, bien au contraire". "C'est d'ailleurs sur la base de cet événement et de l'agression par arme blanche d'un infirmier que le directeur général a très exceptionnellement sollicité par courrier du 19 août l'aide des pouvoirs publics".

La direction précise qu'elle a consulté au préalable le maire de Marseille, président du conseil de surveillance de l'AP-HM, et a agi "en relation étroite" avec le directeur général de l'ARS Paca.

Concernant la réunion sur la sécurité à l'hôpital demandée par Jean-Marc Ayrault, le "travail est en cours sous l'animation du directeur général de l'ARS et du préfet de police", précise l'AP-HM.

Les soignants n'ayant "pas souhaité déposer plainte par crainte de représailles et en l'absence de flagrant délit (...), il n'a pas été possible de saisir le procureur de la République", affirme l'établissement. "Une administration (...) ne peut se constituer partie civile en lieu et place d'un de ses salariés, dès lors qu'elle n'est pas la victime directe de l'infraction", explique l'AP-HM dans son communiqué.

Un plan de prévention de la violence interne à l'AP-HM a été élaboré et sera présenté au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) central de lundi, a fait savoir le groupe hospitalier.

LES REACTIONS DE RESPONSABLES POLITIQUES

"Contrairement à ce qui a été rapporté par La Provence, il n'y a eu ni prise d'otages, ni séquestration, à l'hôpital Nord de Marseille dans la nuit du 12 au 13 août", a affirmé jeudi le ministre de l'intérieur, Manuel Valls, en marge d'un déplacement dans le Val-d'Oise, dans une allocution retransmise sur le site de France Télévisions.

"Un patient, bien connu de la justice, hospitalisé pour des blessures par balles et redoutant d'être à nouveau victime d'une tentative de meurtre, aurait été vu avec une arme et aurait sommé le personnel de ne rien dire sous la présence de celle-ci. Ce sont des faits graves mais les mots ont leur importance", a-t-il ajouté.

Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée aux personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion, par ailleurs candidate aux primaires socialistes à Marseille, a dénoncé jeudi un "grave incident", dans un communiqué.

"D'après les services de l'Etat, il ne s'agirait pas d'une prise d'otages, mais de voyous qui ont tenté de faire entrer illégalement une arme au sein de l'hôpital et menacé certains personnels, ce qui est inacceptable", a-t-elle poursuivi.

"Je réclame sans cesse des effectifs de police supplémentaires. Dans notre République, il appartient à la police d'assurer la sécurité des personnes et des biens", a de son côté déclaré le maire UMP de Marseille, Jean-Claude Gaudin, sur BFM-TV.

Par ailleurs, la ministre des affaires sociales et de la santé, Marisol Touraine, et le ministre de l'intérieur ont souligné mercredi que la lutte contre les violences dans les établissements de santé passait par une actualisation des conventions qu'ils ont passées avec les services des forces de sécurité de l'Etat (cf APM ABQI4001).

aw/ab/APM polsan
redaction@apmnews.com

AWQI5003 05/09/2013 16:54 ACTU

©1989-2013 APM International.

*APM International est une SAS au capital de 308.000 € du groupe [Wilmington Group plc](#).
33, Avenue de la République, 75011 PARIS, France
Tél: 01 48 06 54 92, Fax: 01 48 06 27 00
RCS PARIS B 351 616 859 - SIRET 351 616 859 000 36 - APE 6391Z
Numéro de TVA intracommunautaire FR33351616859*